



PROJET PEDAGOGIQUE
ACCUEIL PERISCOLAIRE
2022-2023

SOMMAIRE :

1. LE CADRE DE REFERENCE

- Présentation de l'organisateur
- Lieux
- Horaires
- Les intentions éducatives
- Mon projet de direction – intentions en tant que directeur

2. DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

- Le public
- L'encadrement
- Les locaux
- Le matériel
- Les outils pédagogiques d'animation
- L'accueil des enfants porteurs d'handicap

3. PRESENTATION DE L'EQUIPE

- Direction
- Animation
- Moyens humains
- Diplômes et compétences

4. VIE QUOTIDIENNE

- Fonctionnement
- Déroulement du matin ou du soir
- Déroulement du mercredi matin chez les élémentaires
- Déroulement du mercredi matin chez les maternelles

5. LA COMMUNICATION

- Avec les familles
- Les partenaires

6. ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE

- Critères et indicateurs d'évaluation



1. LE CADRE DE REFERENCE

- Présentation de l'organisateur

Mairie de Saint-Rogatien
Place de la mairie
17220 Saint-Rogatien

L'accueil périscolaire de SAINT-ROGATIEN est déclaré accueil collectif de mineurs (ACM) auprès du Service Départementale de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport et soumis à la loi relative aux mineurs. De plus il est financé par la CAF et la commune de SAINT-ROGATIEN dans le cadre du Projet Educatif Local. C'est la commune de SAINT-ROGATIEN qui en est l'organisateur.

- Lieux

Accueil Périscolaire
2 rue des Ecoles
17220 Saint-Rogatien

Centre d'animations socio-culturelles
19 rue de La Rochelle
17220 Saint-Rogatien

- Horaires

Lundi : 7h30-8h30 / 16h30 – 18h30
Mardi : 7h30-8h30 / 16h30 – 18h30
Mercredi : 7h30-18h30
Jeudi : 7h30-8h30 / 16h30 – 18h30
Vendredi : 7h30-8h30 / 16h30 – 18h30

- Les intentions éducatives

Développer la citoyenneté et l'autonomie de l'enfant.	Faire participer les enfants à la vie quotidienne de leur accueil.	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des enfants au rangement des jeux, ateliers... - Participation des enfants au débarrassage du goûter. - Imager les espaces de rangement pour faciliter le rangement. - Mise en place d'un self pour tous le temps du repas du Mercredi midi
	Créer des liens de solidarité.	<ul style="list-style-type: none"> - Diversifier les activités pour éviter que les enfants soient tous dans la même salle. - S'ouvrir vers l'extérieur en favorisant les rencontres avec les autres structures et les intervenants
	Développer l'écoute et la possibilité de s'exprimer.	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition de 3 ateliers différents lors des accueils du Mercredi. - Choix en fonction du rythme de l'enfant avec possibilité de « Ne rien faire »
	Respecter le rythme de chacun	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas forcer l'enfant s'il n'a pas envie. - Respecter des temps de pauses, des temps calmes selon le rythme de la journée...
	S'approprier les espaces.	<ul style="list-style-type: none"> - Réunir les enfants pour qu'ils expriment leurs envies, leurs idées ou leurs souhaits par le biais des délégués ou d'enfants volontaires. - Décorer les salles, redéfinir les règles de vie des salles d'animations.

<p>Sensibiliser à la nature, à l'environnement et à la santé.</p>	<p>Faire l'enfant acteur de sa propre santé</p>	<p>Ateliers autour des gestes de premiers secours et des risques domestiques</p>
	<p>Favoriser le développement durable</p>	<p>Projet sur l'environnement avec interventions des partenaires locaux (Ecole de la mer, les Ambassadrices du tri...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur le gaspillage et le tri des déchets (éviter certains emballages uniques, table de tri pour le goûter, poubelles de couleurs). ▪ Projet du Jardin Part'Agés, lieu de rencontre et de partage autour du jardin. ▪ Poulailier (projet commun avec l'école – initiatives d'enfants). ▪ Projet 0 déchet et « DO IT YOUR SELF » ▪ Composteur ▪ Activités manuelles de récup' ▪ Être labélisé CENTRE AERE par Les Francas.
	<p>Découvrir les sites naturels de la Charente-Maritime</p>	

Elargir l'horizon culturel et sportif des enfants.	Développer les talents des enfants	<p>- Participation à des projets collectifs du réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Agis pour tes droits ▪ Projet radio ▪ Course de caisses à savon... <p>- Rotation dans l'équipe. Favoriser l'échange entre l'équipe maternelle et élémentaire</p>
	Stimuler le désir de découvrir et d'apprendre	<p>- Proposition d'activités sportives et manuelles et artistiques diverses sur chaque moment périscolaire. (Soir et Mercredi matin)</p> <p>- Enfants forces de propositions.</p> <p>- Travailler sous forme de cycles, de projets.</p>
	Eveiller à de nouvelles techniques artistiques et sportives.	<p>- Présence d'intervenants spécifiques dans certains domaines.</p> <p>- Innover dans la proposition d'activités.</p> <p>- Méthode différentes de l'école, être plus ludique.</p> <p>- S'appuyer sur les compétences et les intérêts des animateurs.</p>
	Faire découvrir de nouveaux sports.	<p>Découverte de nouvelles pratiques sportives :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tchoukball ▪ Quidditch ▪ Dodge ball ▪ Ultimate frisbee

<p>Associer les différents acteurs éducatifs : Services Périscolaires / Ecoles / Familles / Associations</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Instaurer un climat de confiance 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre un animateur référent dans les salles bleu, rouge et maternelle lors de l'accueil périscolaire du soir. - Animateur référent pour les enfants TSA. - Communication informelle lors des différents temps d'accueil avec les parents, l'équipe enseignante, les élus... - Equipe référente pour les maternelles + insertion d'un animateur élémentaire pour la relation avec les maternelles.
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Instaurer des temps conviviaux avec les familles 	<p>Café des Familles / soirées jeux / Fête du Centre....</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Solliciter les familles et les enseignants 	<p>Communication informelle « entre 2 portes » :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un carnet de liaison entre périscolaire et maternelle. ▪ Réunions avec les directrices en cas de nécessité. ▪ Tous les mardis réunion de préparation ou de mise au point avec l'équipe d'animation.
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Veiller à informer les familles 	<p>Communication via toute mon année / mailing / communication informelle / affichage</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Développer des projets partagés avec l'école 	<p>Communication interne (Animateurs et Enseignants) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des temps d'échanges avec l'équipe enseignante. ▪ Distribuer le compte rendu du conseil d'école à l'équipe. ▪ Temps de préparation en commun une fois par semaine.

2. DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

- Public

Enfants de 3- 11 ans scolarisés aux écoles Josy Moinet et/ou habitant la commune de Saint-Rogatien.

- L'encadrement

DUT Animation sociale et socioculturelle

B.A.F.D / B.A.F.A

B.P.J.E.P.S Loisirs tous publics

B.P.J.E.P.S animation sociale

C.A.P Petite Enfance

P.S.C 1

Sauveteurs Secouristes du Travail

Compétences : cuisine (CAP cuisine), loisirs créatifs, sports nouveaux, vidéo (Stop Motion), radio et jardinage. Les compétences de chacun sont renforcées par les formations complémentaires proposées par les Francas, la SDJES ou le CNFPT.

Dans le cadre d'un PEDT 1 animateur pour 14 mineurs de –6 ans, 1 animateur pour 18 mineurs de 6 ans et +.

Si plus de 5h, 1 pour 10 pour les –6 ans et 1 pour 14 pour les 6 ans et plus.

- Les locaux

L'ACM est annexée aux écoles Josy Moinet et dispose de :

- une salle de musique, une salle polyvalente
- une salle d'arts plastiques
- une cour
- un terrain multisports
- une boîte à livres
- un gymnase
- trois salles d'accueil périscolaires : Salle Bleue, Rouge et Maternelle.
- un jardin Part'Agés



- Le matériel

Petit matériel : feutres, peinture, feuilles...

Matériel sportif : cerceaux, plots, ballons...

- Les outils pédagogiques d'animation

Le réseau des Francas et les malles.

Organisation de sorties culturelles (proximité de La Rochelle).

Organisation de journées à thèmes.

- L'accueil des enfants porteurs d'handicap

Si l'ACM accueille des enfants en situation de handicap, l'équipe adaptera les activités au cas par cas pour les enfants.

3. PRESENTATION DE L'EQUIPE

- Direction

Le directeur en tant que responsable de l'Accueil Collectif de Mineurs est garant de son fonctionnement, de la mission éducative, est responsable des enfants et de l'équipe d'animation, est responsable des décisions prises, de faciliter le dialogue et la concertation avec les animateurs.

Il a un rôle formateur auprès des animateurs et stagiaires.

Il doit savoir documenter, coordonner, conseiller, guider, puis anticiper les problèmes susceptibles d'arriver ; Veiller à une bonne entente et un respect mutuel vis-à-vis du personnel de service afin d'obtenir le travail d'une seule et même équipe ; Travailler en relation avec les partenaires : parents, mairie, directeur d'école, CCAS et autres directeurs de centres de loisirs.

- Animation

Lorsqu'il/elle signe son contrat, l'animateur/trice s'engage à respecter certaines règles fixées par son employeur et son directeur.

Sa responsabilité morale, éducative, pénale et civile est engagée. Et il/elle n'est pas censé ignorer la loi.

Il doit également observer sa propre prestation et pouvoir l'analyser, afin d'évoluer et de se perfectionner dans le cadre de ses animations.

Par contre en aucun cas il ne devra évaluer ou juger le travail de ses collègues.

Chacun est invité à mettre en avant ses compétences afin de mettre en place des activités innovantes.

Fonctions non exhaustives de l'animateur périscolaire :

- Encadre un groupe d'enfants
- Assure la sécurité physique et morale de l'enfant
- Accueille l'enfant et sa famille
- Anime des temps, s'adapte
- Participe au développement de l'enfant
- Gère la vie quotidienne
- Respecte le bien-être de l'enfant
- Est le lien entre l'école et la famille
- Travaille en équipe : complémentarités / échanges de compétences
- Organise les projets d'activités.

Un enfant a toujours le choix de participer ou non à une activité, il vous appartient d'expliquer à l'enfant qu'il fait aussi partie d'un collectif qui doit privilégier le « vivre ensemble ».

- Moyens humains

DIRECTEUR : GALAND Cédric / DIRECTRICE-ADJOINTE : GODMER Maëva

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30-8h30	RICHARD OCEANE GOUDEAU PATRICIA	GOUDEAU PATRICIA LECORDIER INGRID	LECORDIER INGRID	GOUDEAU PATRICIA TARDY MELISSA OU OLIVIER SANDRINE	GOUDEAU PATRICIA LECORDIER INGRID
8h30-12h30			LECORDIER INGRID RICHARD OCEANE BONNIN CHLOE GODMER MAËVA BOUDEAU JENNYFER MÉNARD DYLAN		
12h-14h			LECORDIER INGRID GODMER MAËVA BOUDEAU JENNYFER BONNIN CHLOE TARET SARAH MÉNARD DYLAN		
16h30-18h30 / 14h-18h30	LECORDIER INGRID RICHARD OCEANE GODMER MAËVA BOUDEAU JENNYFER GOUDEAU PATRICIA MÉNARD DYLAN BONNIN CHLOE	LECORDIER INGRID RICHARD OCEANE GALAND CEDRIC GODMER MAËVA BOUDEAU JENNYFER GOUDEAU PATRICIA MÉNARD DYLAN BONNIN CHLOE	LECORDIER INGRID BONNIN CHLOE GODMER MAËVA MÉNARD DYLAN (18h30)	LECORDIER INGRID RICHARD OCEANE BONNIN CHLOE GODMER MAËVA BOUDEAU JENNYFER GOUDEAU PATRICIA MÉNARD DYLAN	LECORDIER INGRID RICHARD OCEANE BONNIN CHLOE GODMER MAËVA BOUDEAU JENNYFER GOUDEAU PATRICIA MÉNARD DYLAN



4. VIE QUOTIDIENNE

- Fonctionnement :

L'équipe d'animation sera responsable des enfants dès leur entrée dans la structure ou en activité. Elle est le garant du bon fonctionnement de ces temps afin d'instaurer un climat de respect et de confiance. Elle assure la sécurité morale, affective et physique de l'enfant. L'équipe d'animation doit garder en tête que c'est un moment de DETENTE. Ces moments riment avec convivialité, détente... L'animateur doit garder en tête qu'il est un modèle pour les enfants.

L'équipe d'animation se réserve le droit de modifier le programme des animations. En cas d'annulation de la part des familles, la présence sera facturée (Mercredi / Accueil Périscolaire) sauf sur présentation d'un certificat médical.

Toute inscription est définitive lorsque les délais sont dépassés :

Mercredi matin : le 28 de chaque mois pour les mercredis du mois suivant. Périscolaire : le Dimanche 21h précédant la semaine souhaitée.

A ce jour dans le cadre du protocole sanitaire en vigueur, le brassage sera limité sur les moments de restauration. Comme le précise le protocole sanitaire, l'ACM aura 10 jours pour actualiser son organisation en cas de modification de niveau dans le protocole sanitaire.

- Déroulement du matin ou du soir avec protocole sanitaire :

Arrivée échelonnée le matin de 7h30 à 8h30 / départ échelonné le soir de 17h à 18h30, avec un goûter entre 16h30 et 17h :

- 3-6 ans : Accueil Périscolaire salle bleue (matin) / Salle des Bouts de Choux (soir)
- 6-11 ans : Accueil périscolaire CP-CE1-CE2 : salle bleue / CE2-CM1-CM2 : salle rouge

- Déroulement du mercredi matin chez les 6-11 ans en tenant compte du protocole sanitaire.

Lors du premier mercredi de chaque cycle, les enfants pourront choisir 2 ateliers sur les 3 proposés. A travers les ateliers, l'enfant pourra découvrir un domaine de compétence influencé du socle commun des connaissances de compétences et de culture. En s'engageant sur le cycle, l'enfant pourra évoluer dans la pratique et dans l'atteinte des objectifs.

7h30-9h : Accueil échelonné CP-CE1-CE2 : salle bleue / CE2-CM1-CM2 : salle rouge

9h -10h15 : Temps animation : Ateliers.

10h15-10h30 : Tuilage / temps libre pour les enfants



10h30-11h45 : Temps animation : Ateliers

12h-12h30 : Départ pour les enfants accueillis à la ½ journée sans repas.

12h-12h30 : Repas échelonné pour les enfants accueillis à la journée ou ½ journée avec repas.

13h-14h : temps calme avec arrivée des enfants accueillis à la ½ journée (13h30-14h)

14h-16h30 : Temps d'animation.

16h30-18h30 : Goûter et départ échelonné.

- Déroulement du mercredi matin chez les maternelles en tenant compte du protocole sanitaire en vigueur :

7h30-8h30 : Accueil échelonné salle bleue

8h30-9h : Accueil échelonné salle Bouts de Choux

9h -12h : Temps animation : Activités proposées aux enfants

12h-12h30 : Départ pour les enfants accueillis à la ½ journée sans repas, regroupés avec les plus grands.

12h-13h : Repas du midi pour les enfants accueillis à la journée ou ½ journée avec repas.

13h-14h :

- Temps calme avec arrivée des enfants accueillis à la ½ journée (13h30-14h)
- Sieste (13h-15h)

14h-15h30 : Temps d'animation

15h30- 16h15 : Temps d'animation avec l'ensemble des maternelles.

16h15-17h : Goûter et départ échelonné.

17h-18h30 : Regroupement des enfants avec les plus grands.

5. LA COMMUNICATION

- Avec les familles

Accueillir un enfant, c'est aussi accueillir une famille. En ouvrant la structure aux parents, on permet à l'enfant de surmonter la séparation avec son milieu familial. C'est pourquoi nous avons également mis en place un blog qui permet à tout parent de se tenir au courant des actions que nous menons au centre, de leur communiquer des informations, leur transmettre les photos et vidéos réalisées lors des activités...

Le plus souvent les parents dont les enfants vont au périscolaire ne voient pas les enseignants et c'est donc à l'animateur de faire le lien entre les parents et le corps enseignant et inversement, pour toute information concernant l'enfant. Il va également informer les parents sur comment s'est déroulée la journée de leur enfant.

- Les partenaires

Le directeur reste à l'entière disposition de toutes les instances dans le but d'améliorer l'accueil des enfants et rester informé sur les changements éventuels des lois.

6. ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE

- Critères et indicateurs d'évaluation

La pertinence des objectifs.

Le nombre d'enfants accueillis sur l'année.

La satisfaction des enfants à travers des outils de bilan.

Les bilans pédagogiques rédigés par l'équipe.